



Procès-verbal de l'Assemblée Générale du dimanche 11 octobre 2020 de la Fédération Française de Shôgi

Association inscrite au registre des associations du tribunal de Colmar Volume LXI Folio 16

Le dimanche 11 octobre 2020, à 18H, les membres de la Fédération Française de Shôgi se sont réunis par visioconférence ; en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du secrétaire M. Fabien Osmont.

L'Assemblée était présidée par M. Boris Peschet.

Il était assisté d'un secrétaire de séance, M. Fabien Osmont (jusqu'à 19h30).

Selon les associations représentées, les droits de vote ont été attribués selon le décompte suivant :

- ASA : 2 voix (représenté par Fabien Osmont)
- CSB : 2 voix (représenté par Thomas Baron & Jérôme Charnay)
- RAS : 1 voix (représenté par Pierric Bruneau)
- SDL : 2 voix (représenté par Frederik Wiethölter)
- Les joueurs non affiliés à un club : 1 voix (représentés par Christophe Weimann)

Les clubs ASP (2 voix), Epitanime (0 voix), et SDM (1 voix) n'étaient pas représentés et n'avaient pas fourni de procuration.

Les clubs AJFJ, CESC, EDIL, et la ligue de Méditerranée n'étant pas à jour de leur cotisation, leurs voix n'ont pas été prises en compte dans le calcul du quorum.

Etaient néanmoins présents en observateurs Philippe Dovetta (Ligue Med.), Stéphane Launiau (CESC), Andy Marks (Epitanime) et Hervé Petitpain (CSB / Responsable Arbitrage).

Avec 8 voix sur 11, et donc un taux de représentation de 73%, le quorum est atteint.

Le sujet des adhésions non prises en compte ayant fait l'objet d'un échange, il a été convenu par vote à 5 voix pour et 2 contre que l'AG est maintenue.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président de l'assemblée, lequel a ensuite ouvert la séance.



Bilan annuel

a. Evolution du nombre de clubs et de licenciés

Le président relève l'apparition de **nouveaux clubs à Courpière et Montélimar**, ainsi que l'objectif de démarrage d'un **club sur Cannes** mis en sommeil suite au contexte sanitaire actuel.

⇒ **Philippe Dovetta se propose concernant ce dernier de prendre contact.**

Le président relève également le **silence des clubs de Nantes (AJFJ) et de Bordeaux (EDIL)**. Il est convenu que

⇒ **le secrétaire reprendra contact avec ces deux entités** à l'issue de l'AG afin de clarifier la situation.

En matière de licenciés, après une progression sur les dernières années (2016 : 67, 2017 : 69, 2018 : 97, 2019 : 103), la saison 2019/2020 voit le nombre de licenciés sérieuse baisse (70 licences réglées). Il semble que cette baisse soit au moins artificielle en raison du **non règlement de licences par les clubs les ayant perçues**.

⇒ Il est convenu que **ce point devra être clarifié par le bureau** dans les semaines à venir.

b. Principaux événements

Malgré la crise sanitaire, la saison 2019/2020 aura permis la réalisation d'un certain nombre d'événements fédéraux dont le Championnat de France en octobre 2019 à Lyon et un stand d'animation au Festival International du Jeu de Cannes.

c. Synthèse des bilans moraux des clubs

ASA (F. Osmont)

L'Open de Colmar 2019 a confirmé sa présence dans le circuit des tournois majeurs d'Europe de l'ouest avec très bonne fréquentation. L'édition 2020 n'a pu se tenir en raison de la crise sanitaire. Un tournoi en ligne avec une quinzaine de participants a été proposé en alternative.

Le club de Strasbourg a connu une belle évolution durant la saison 2019/2020, offrant une certaine stabilité à cette deuxième antenne active.

Des séances ont été maintenues sur 81dojo pendant la crise sanitaire avec une fréquentation régulière de 4 à 8 joueurs. Depuis septembre, les séances en présentiel ont repris avec un effectif modéré sur Colmar.

ASP

Bilan annuel non communiqué

Le ReCAR indique que 7 tournois ont été organisés sur l'île de France



PV AG FFS 11-11-2020

CSB (Jérôme Charnay)

Deux tournois ont été organisés cette année : le traditionnel Shogibanizer et le match retour du Derby de Lyon.

Durant la crise sanitaire, des séances en ligne ont été proposées puis interrompues faute de participants. En revanche, la rentrée a vu plusieurs nouveaux joueurs rejoindre le club.

SDL (Frederik Wiethölter)

Cette saison, le SDL a accueilli à nouveau le Championnat de France.

Coté effectifs, le club avait déjà rencontré une certaine perte de vitesse dès l'été 2019, laquelle s'est trouvée confirmée au moment du confinement.

Depuis la rentrée, les séances en présentiel ont repris malgré un contexte compliqué, mais en comité réduit.

Ligue Méditerranée (Philippe Dovetta)

Philippe Dovetta rappelle que la Ligue Méditerranée n'a pas pour objet de constituer un club au sens propre mais plutôt de jouer un rôle de facilitateur en vue de création de clubs sur la région PACA.

La Ligue a ainsi assuré de nombreuses animations dont au FIJ de Cannes, à la Japan Expo Sud (laquelle a provoqué la venue de joueurs sur Courpière et Lyon), et la Fête d'Automne à Marseille.

CESC (Stéphane Launiau)

Le jeune club est en phase d'évolution malgré la crise.

Une animation a été assurée à Saint Menoux en présence d'Eric Cheymol fin septembre, laquelle devrait donner lieu à la création d'un nouveau club dans cette commune.

d. Compte-rendu de l'AG de la FESA (Fabien Osmont)

La FESA bénéficie actuellement d'une **réserve financière d'environ 7000 Euros**, en particulier suite à l'apport d'un sponsor resté discret. Cette réserve, sans objectif d'être entièrement dilapidée, sera utilisée pour soutenir la mise en route du nouveau site web fédéral, en **soutien au développement local** de nouveaux noyaux de joueurs par l'apport gracieux de jeux de shogi (standard et avec flèches type shogi.cz), et pour permettre la tenue dans un cadre plus confortable d'un **gros événement shogi à la sortie de la crise sanitaire**.

L'ESC/WOSC 2021 se tiendra à Minsk sous réserve d'une stabilité confirmée quant à la crise sanitaire mondiale d'une part, et de la situation politique du pays d'autre part. Une visioconférence se tiendra courant février 2021 afin de confirmer cette décision.

La FESA propose la tenue d'un **tournoi en ligne des meilleurs joueurs européens est planifié pour décembre 2020 (suisse 15mins+30s)**.



PV AG FFS 11-11-2020

⇒ Chaque pays est invité à **organiser un tournoi en ligne de présélection d'ici décembre 2020** afin de nommer son représentant.

Une **commission de révision système de classement ELO** a été mise en place avec pour membres : A.Olufsen A.Neumaier, S.Lysenka

⇒ Concernant le **site web de la FESA, chaque pays est sollicité pour fournir un volontaire** afin de revoir les fiches des joueurs de son pays.

⇒ Un **remplacement du rating officer est envisagé**. Tout volontaire peut faire acte de candidature auprès du bureau de la FESA.

e. Bilan moral du comité d'arbitrage (Hervé Petitpain)

2 nouveaux arbitres ont été nommés : Frederik Wiethölter et Philippe Leroux

Il est convenu que **la nomination d'un nouvel arbitre devra être communiquée de manière publique** à l'ensemble des licenciés, par exemple par le biais du site web shogi.fr.

⇒ Afin de gagner en efficacité, **le ReCAr aura la responsabilité de publier cette information** sans avoir besoin de la transmettre au bureau FFS pour publication ultérieure.

f. Bilan moral de la FFS (Boris Peschet)

Considérant la suppression totale du soutien financier et matériel des organisateurs du FIJ de Cannes, il est convenu qu'une **contribution financière sera dégagée par la FFS afin de soutenir la venue de Madoka Kitao**, joueuse professionnelle de shogi.

⇒ **La hauteur du montant versé sera décidée par le Conseil d'Administration.**

D'autre part, la prolongation de la participation au FIJ a été discutée considérant cette évolution décevante des moyens mis à disposition par l'équipe organisatrice.

La **révision du livret d'Arbitrage** a été finalisée par Christophe Weimann et Fabien Osmont. Son approbation a été soumise à commentaires sans suite à ce jour.

⇒ Il est convenu qu'il sera du rôle du bureau de **procéder à son approbation au sein du CA** dans les semaines à venir.

Une première mouture du **Règlement Intérieur** a été réalisée par François Duffet et Boris Peschet. Elle est en cours de révision orthographique par Fabien Osmont.

⇒ Il est convenu que **ce règlement sera soumis à discussion auprès du Conseil d'Administration** dans les semaines à venir.

Une **nouvelle version du site web** est en cours de réalisation. En l'absence de son créateur, Arthur Gazel, aucune présentation n'a pu être effectuée.

Le CSB a proposé que celui-ci soit externalisé auprès d'un professionnel. La question du financement d'une telle proposition a été soulevée par la majorité.



⇒ Sur proposition de Philippe Dovetta, il est convenu que **des visio conférences regroupant les représentants d'association**, telles que celle-ci seront organisées **3 à 4 fois dans l'année** afin de faciliter le lien entre les membres de la FFS.

Rapport financier et quitus par l'AG

Le trésorier indique une difficulté croissante à assurer la gestion des licences et **demande la mise en place d'un outil d'assistance**, tel que le produit « helloasso » évoqué par plusieurs participants.

Il évoque également la difficulté **de suivre l'évolution du stock laissé à Konjaku**. Il conclue qu'il y a une trésorerie qui permet de penser à des projets pour la FFS.

Des désaccords sont exprimés quant à la régularisation de licences avec les responsables du SDL, de l'ASP et de la Ligue Méditerranée pour un montant cumulé d'environ 340€.

Il est également mentionné qu'un financement voté lors de l'AG 2019 au profit du SDL concernant un tableau magnétique n'a pas été versé à ce jour.

A l'issue de cet échange, **les comptes ne sont pas approuvés avec 5 voix contre et 3 abstentions**.

- ⇒ Il est demandé au **trésorier de revoir son bilan financier**, lequel demande une assistance pour le finaliser le bilan dans de bonnes conditions.
- ⇒ **Le bureau est en charge de procéder à la clarification des comptes et de convoquer une nouvelle AG sous 3 semaines**.

Considérant la situation du rapport financier, il est convenu de ne pas procéder à de nouvelles élections en l'état et de reporter les points non traités de l'ordre du jour à une nouvelle AG sous 3 semaines.

Le trésorier informe d'ores et déjà l'AG de ne pas souhaiter renouveler son mandat. Le président informe d'ores et déjà proposer sa candidature à son propre renouvellement.

La séance a été levée à 20H15.

A Jepsheim, le 11-10-2020

Le Président de séance
Boris Peschet

Le Secrétaire de séance
Fabien Osmont